



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

mardi 15 octobre 2024, 18 heures

PRESENTS :

MAIRIE : Mme Delachat & Mme Bouillon

PARENTS : Mmes Abadie, Baudet, Bruyère, Cauduro, Colautti, Deseure, Deveaux, Favre, Galès, Grosselin, Hyvert, Lalande, Larray, Max, Moulin, Muscio, Nguyen, Phamont, Tenet & Tobaruela, Messieurs Destailleur, Jacob, Lannelucq, Millet, Zeiger et Zeraïbi

ENSEIGNANTS : Mmes Sanchez, Ladame, Courty, Richard, Villet, Dallies, Collombe, Olivero, Guigue, Szymanski, Lacroix, Morin, Blanc, Coutanceau, Dupré, Messieurs Curtillet, Billiet et Wouters

EXCUSES : MADAME L'INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE : Mme Siguier

MAIRIE : MME REMY, MAIRE DE CHALLES

ABSENTS : DDEN (ABSENCE DE DDEN)

❑ PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL ECOLE, ROLES ET FONCTIONNEMENT

. Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2024 avec la présentation d'une seule liste composée de 26 parents, avec à noter une forte participation soit 422 votants sur 601 inscrits (taux de participation de 70,22%). Résultat de scrutin est de 387 voix / 422 suffrages exprimés, soit 91,7%. Liste représentative des 16 classes, avec nombre important d'éventuels suppléants.

. Les titulaires sont habituellement invités au Conseil, et en cas d'absence d'un titulaire, les suppléants sont invités à le rejoindre. Cette année toute la liste pourra siéger mais, en cas de vote, seuls 16 parents pourront s'exprimer à raison d'1 voix par classe. Composition du Conseil est donc la suivante : 16 voix pour les parents, 17 voix pour les enseignants et le directeur, et voix des élus ou invités de la Mairie en supplément.

. Conseil d'Ecole a 3 fonctions essentielles, il est une instance d'information, de discussion et de décision. Le directeur insiste sur l'importance du rôle de représentation des parents, puisqu'au sein de cette instance, les parents élus sont des représentants de tous les parents. Ils doivent s'exprimer « au nom de tous » et plus précisément au nom des parents de la classe pour laquelle ils se sont proposés, et non en leur nom propre avec des motifs personnels. Ce distinguo est impératif pour un fonctionnement cordial du conseil. Il est dès lors important qu'en amont des conseils les parents élus puissent recueillir les interrogations ou doléances des 300 familles de notre école. D'où la communication de la liste des parents élus aux familles via les tableaux d'affichage et sa mise en ligne sur le Blog de l'école.

. Si les membres souhaitent aborder un point particulier, ils peuvent demander son inscription à l'ordre du jour qui est donc fixé à l'avance et qui ne peut être bouleversé. Cela signifie que nul point estampillé « questions diverses » ne saurait être abordé en conseil, afin que toujours, l'école ou la Mairie puissent apporter des réponses préparées, claires et précises. Les parents abordent les modalités de remontée des questions des parents, et il est proposé l'utilisation d'une des boîtes aux lettres au portail pour une transmission des familles vers les parents élus, et ce en amont de chaque conseil d'école.

❑ BILAN DE RENTREE POUR ECOLE PRIMAIRE DE CHALLES-LES-EAUX

. L'Ecole Primaire compte 407 élèves répartis en 16 classes, sous la responsabilité de plus de 30 adultes (pour le versant scolaire) avec 23 enseignants, 1 directeur, 6 ATSEM dans les classes maternelles, 4 AESH auprès des enfants à besoin éducatifs particuliers, et des étudiants en stage d'observation.

. Le Directeur se réjouit du professionnalisme et de la bonne ambiance au sein de l'équipe alors qu'il s'agit de la plus grande école de Savoie en terme d'effectifs.

. Il se félicite aussi des rapports étroits et cordiaux avec le Service Périscolaire et plus généralement avec toute l'équipe Municipale, des services techniques aux adjoints en passant par la Police Municipale, la Crèche, le Relais Petite Enfance ou la Médiathèque. Même satisfaction avec les partenaires de l'école : parents, APEC... et l'ensemble des professionnels de santé qui suivent les élèves de l'école de 3 à 10 ans.

. Mme Delachat fait lecture du bilan de rentrée de la Responsable du Périscolaire, Mme Sara Guyot actuellement en arrêt. Il est souligné la fréquentation de plus en plus massive des services périscolaires : garderies, services de restauration et études surveillées. Le service périscolaire exige la présence de plus de 25 personnes au quotidien. Une présentation est faite des différents projets proposés aux enfants sur le temps périscolaire (la semaine du goût, la lutte contre le gaspillage, un travail autour des émotions, les bricolages aux aînés de la commune...). Il est à noter la poursuite de la formation des agents sur les questions de sécurité (exercices incendies & PPMS) ou encore sur les troubles musculo squelettiques au travail, comme sur l'aide aux enfants à besoins particuliers.

. Madame Delachat donne ensuite des précisions concernant l'instruction en cours du permis de construire pour l'agrandissement de la cantine de la maternelle avec l'annonce d'un probable début de travaux début 25 et une mise en service à la rentrée prochaine. Les parents élus posent un certain nombre de questions ayant trait à la non-acceptation des enfants au service de restauration dès leur inscription à l'école (pour les moins de trois ans). Le conseil s'arrête sur la nécessité de prévenir les familles que des solutions de garde sont possibles en contactant la municipalité, et que cette question sera éventuellement rediscutée après livraison du nouveau bâtiment.

. L'ensemble des enseignants et des parents interviennent enfin pour mettre en valeur le professionnalisme de Pierre Olivier l'ETAPS de la commune qui depuis de nombreuses années organise les cycles sportifs des classes maternelles et élémentaires. L'ensemble des protagonistes du conseil demandent à l'Adjointe aux Affaires Scolaires de bien vouloir réfléchir à la pérennisation de ce poste suite au probable départ en retraite de Monsieur Aubin à l'été 2025.

. Des parents s'interrogent sur la présence quotidienne de la Police Municipale à la sortie des classes et l'assemblée discute du manque de civisme de certaines familles avec un respect parfois discutable du dépose-minute qui pourtant ne devrait être utilisé que par des parents d'élèves élémentaires. Il est constaté qu'un certain nombre de rappels à l'ordre par la Police Municipale permet d'améliorer les actes dangereux de certains automobilistes. Des projets seront menés avec Grand Chambéry dans les mois à venir sur les questions d'écobilité pour améliorer le développement des trajets à pied ou en vélo.

❑ REGLEMENT INTERIEUR & CHARTE DE LA LAICITE

. Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental en vigueur, à savoir celui de janvier 2015. M Wouters présente au vote du Conseil d'Ecole le Règlement Intérieur de l'Ecole Primaire pour l'AS 2024-2025 et eu égard aux légères modifications à apporter au précédent règlement de 23-24, le Conseil accepte à la majorité le vote du Règlement Intérieur 24-25 de l'Ecole Primaire de Challes. Il sera affiché dans l'école et mis en ligne sur le Blog de l'école.

. Le Directeur présente ensuite la Charte de la Laïcité et l'importance de son respect.

❑ PROJET D'ECOLE & PROJETS DE CLASSE

. M Wouters rappelle que le projet d'école définit les orientations et les objectifs prioritaires d'une école. Il se traduit par un programme d'actions pour la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. Il liste les voies et les moyens pour assurer la réussite des élèves, la manière d'y associer les parents, mais aussi les activités périscolaires qui y concourent. Le projet est adopté par le conseil d'école pour une durée comprise entre 3 et 5 ans, et il est sujet à évaluation. Les années scolaires 23-24, 24-25 et 25-26 vont nous permettre d'analyser le fonctionnement global de l'école, puis d'entrer progressivement dans une phase d'auto-évaluation avant qu'en 26-27, suite à l'évaluation de notre école, un nouveau Projet d'Ecole soit rédigé. Les bilans annuels successifs, tout comme le futur projet d'école de l'Ecole Primaire seront présentés au Conseil d'Ecole.

. Les projets de niveaux (enfants d'un même âge) ou les projets de classe 24-25 sont en cours de finalisation, notamment pour l'aspect budgétaire de ceux-ci et une présentation plus précise sera faite au second Conseil d'Ecole. Mais voici ci-dessous les activités réalisées et celles à venir :

Evénements & activités culturelles ou sportives déjà engagées :

- ▲ 16 sept au 20 sept : découverte aqualudique de la classe de GS en formule stage durant 4 jours
- ▲ 7 oct au 14 nov : cycle natation 2 classes CM2 (7 séances par cycle) - entièrement financé par la Mairie
- ▲ 8 oct au 15 nov : cycle natation 2 classes de CE1-CE2 & CE2 (8 séances) - entièrement financé par la Mairie
- ▲ 20 septembre : concert inclusif dirigé par Clément DUMONT de Zicomatic avec la présence d'enfants & adultes de différents IME
- ▲ 20 septembre : exercice « incendie » #1 (pour rappel 3 exercices annuels) – élèves et collègues prévenus à la différence des prochains exercices
- ▲ 26 sept : sortie à Chambéry « Galerie du Larith » pour la classe de CM2 #16
- ▲ 30 septembre : démarrage des interventions à la Médiathèque, activités de lectures complémentaires aux « Prix des Incorruptibles » cycle 1 & 2, puis des interventions de « Lire et faire lire » en maternelle
- ▲ 24 septembre au 15 octobre : 4 interventions EPS par étudiants de licence en STAPS avec en point d'orgue l'organisation du Courseton mardi 15/10 apr de la GS au CM2
- ▲ 3 octobre : Exercice PPMS #1 scénario « attentat-intrusion » (à 3 reprises dans l'année, avec d'autres scénari tels que « séisme » ou « risque chimique »)
- ▲ 11 octobre : élections des parents au Conseil d'Ecole

Evénements & activités culturelles ou sportives à venir :

- ▲ Jeudi 7 novembre : Journée National contre le Harcèlement
- ▲ Lundi 11 novembre : Commémoration au Monument aux Morts avec les CM2 et leurs enseignantes
- ▲ Vendredi 15 novembre : photos des classes
- ▲ 19 nov au 13 déc : « cycle natation » 2 classes CE1 (8 séances)
- ▲ « Projet théâtre » des CM2 avec spectacle à l'« Espace Bellevarde » le mardi 17 décembre
- ▲ Jeudi 12 décembre : Spectacle Noël classes élémentaires
- ▲ Mardi 17 décembre : Spectacle Noël classes maternelles et Fête de Noël des Maternelles le jeudi 19 déc
- ▲ « Ski Nordique » en Janvier-Février pour les CM1 (30-31 janvier et 3-4 février) et les 2 classes CE1-CE2 & CE2 (17, 18 & 20 février)
- ▲ 6 janv au 30 janv : « cycle natation » 2 classes CP (8 séances)
- ▲ Fin mars et avril : « cycle patinoire » des MS (5 séances par paires de classes)
- ▲ « Carnaval de Challes » : vendredi 4 avril
- ▲ Exercice PPMS en janvier et mai
- ▲ « La Mat' s'éclate » en juin pour les MS à Francin

-
- ▲ Finalisation de classe de découvertes pour 6 classes (GS, CP, CE1, CM2) et réflexions pour les CE1-CE2 & CE2
 - ▲ « Projet Nature avec Victor Hausard (CM2...) »
 - ▲ « Projet vélo » en mai-juin avec sortie à la piste de Challes avec la Sécurité Routière fin juin
 - ▲ « Cinéma d'animation » avec Eric Fitoussi pour les CM1
 - ▲ « Tournoi Rugby » à Montmélian
 - ▲ « Civibus » pour les 2 classes de CM2
 - ▲ « Amitri » pour les classes maternelles autour du tri sélectif
 - ▲ « Défi Mobilité » des écoliers au mois de mai
 - ▲ Interventions avec dumiste pour les classes #7, #8 et #12
 - ▲ Echanges et rencontres autour de la « Chorale inclusive » avec les enfants des IME à l'« Espace Bellevarde » mai et juin

M Wouters précise que la quasi-totalité des activités de l'école est rendue possible grâce au financement conséquent de la Municipalité de Challes, avec un soutien important de l'APEC Association des Parents Ecole de Challes et de l'ASC l'Association Sportive Culturelle de l'Ecole Primaire.

☐ SECURITE A L'ECOLE, ACTIONS DE PREVENTIONS ET PLANS DE SECURITE

. M Wouters complète les informations évoquées ci-dessus au sujet des plans de sécurité PPMS (attentat & risques majeurs) et INCENDIE en précisant que le plan de sécurité vient d'être mis à jour. Actualisation également du plan Phare pour lutter contre le harcèlement en lien étroit avec le personnel périscolaire.
. En matière de prévention, des Activités Physiques Quotidiennes de 30 mn sont proposées quotidiennement aux élèves les jours sans EPS.

☐ COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES DE L'ECOLE

. M Wouters rappelle le distinguo entre scolaire et périscolaire. Nous travaillons quotidiennement ensemble mais la gestion des 2 entités est nécessairement séparée, alors il faut veiller à doubler la communication notamment en cas d'absences.

. La communication passe largement par le blog de l'école, à consulter quotidiennement, utilisation du portable de l'école et de l'adresse mail. Les coordonnées sont dans le tableau d'affichage.

☐ PRESENTATION DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES

. M Wouters présente les dispositifs complémentaires aux activités quotidiennes d'adaptation aux élèves réalisées en classe :

1. Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté en septembre avec des organisations libres selon les enseignants. Les élèves sont identifiés par chaque enseignant afin de palier à des difficultés pédagogiques, comportementales ou méthodologiques. Elles ne sont pas obligatoires et la fréquence pour les élèves est de 1 à 3 fois par semaine, selon les nécessités, sur quelques semaines ou sur la totalité d'une période.

2. RASED (Psychologue Scolaire et Maître E) : certains enfants peuvent être amenés à rencontrer le psychologue scolaire ou le personnel du réseau, après accord écrit des parents, afin d'aider à la remédiation de difficultés scolaires et UPE2A avec une enseignante spécialisée FLE pour les élèves allophones afin de faciliter l'apprentissage du français.

3. Des Etudes Dirigées peuvent aussi aider les enfants dans la réalisation des devoirs, du CE1 au CM2, à hauteur de 2 fois par semaine, le lundi et jeudi de 16h45 à 17h30 sur proposition notamment des enseignants avec une inscription maximale de 48 élèves (4 études de 12 élèves max)

La séance est levée à 20h00. Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 18 mars 2025.

Le Directeur de l'Ecole,
David WOUTERS

ECOLE ELEMENTAIRE
de Challes-les-Eaux
Avenue du Parc
73100 Challes-les-Eaux

La secrétaire de séance,
Auréliе COLLOMBE

